

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Le mercredi 1^{er} février 2017
Édifice Taillon, salle 458, 13 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 1^{er} février 2017
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2016
3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2016
4. Affaires étudiantes
5. Création/modification/évaluation de programmes/cours

5.0 Remarques préliminaires (modifications aux programmes)

- 5.1 Département d'études françaises [Annexe 1]
 - 5.1.1 Création du cours LING3600
 - 5.1.2 Modification du cours LING4600
 - 5.1.3 Abolition du cours LING2900
 - 5.1.4 Modification du B.A. (spécialisation en sciences du langage)
 - 5.1.5 Modification de la banque de cours OFG
- 5.2 Département d'études françaises [Annexe 2]
 - 5.2.1 Création des cours LITT3000 et LITT3300
 - 5.2.2 Modification du B.A. (spécialisation en études littéraires), du B.A. (majeure en études françaises) et de la mineure en études françaises
- 5.3 École des hautes études publiques [Annexe 3]
 - 5.3.1 Modifications du J.D.-M.A.P.
- 5.4 Programme d'information-communication [Annexe 4]
 - 5.4.1 Demande d'exemption aux normes linguistiques du Conseil de la langue française
- 5.5 Département de sociologie [Annexe 5]
 - 5.5.1 Création des cours CRIM2001, CRIM3070, CRIM3900 et CRIM4900
 - 5.5.2 Abolition des cours CRIM2000, CRIM3010 et CRIM4060
 - 5.5.3 Modification du B. Sc. soc. (majeure en criminologie)

- 5.6 Département de traduction et des langues [*Annexes 6A et 6B*]
 - 5.6.1 Création du cours ESPA3999
 - 5.6.2 Création d'une mineure en espagnol
- 6. Proposition de professeur associé – Jimmy Thibeault [*Annexes 8A et 8B*]
- 7. Rapport d'année sabbatique – Omer Chouinard¹
- 8. Informations
 - 8.1 Budget
 - 8.2 Étudiantes et étudiants en stage
 - 8.3 Rendez-vous de l'AlUMni 2017
 - 8.4 Facultés à l'honneur
- 9. Questions diverses
- 10. Clôture de la séance

¹ À noter que le document se trouve aux deux secrétariats de la Faculté (bureau de Gloria Belliveau et bureau de Lucille Léger).